

Déclaration préalable

Zone de revitalisation rurale (ZRR)

Définition de glossaire

Mis à jour le 09 juillet 2015 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Zone regroupant des territoires ruraux qui présentent des difficultés économiques et sociales, notamment une faible densité démographique, un déclin de la population totale (ou active) ou une forte proportion d'emplois agricoles.



***Mairie
de Nargis***

1, rue de la Mairie
45210 Nargis
02 38 26 03 04 accueil@mairie-nargis.fr

Source URL: <http://www.mairie-nargis.com/vie-pratique/urbanisme/declaration-prealable?publication=R41204>